

Grille tarifaire 2021

PRESTATIONS	TARIF TTC		TARIF HT	
	Avant	Après	Avant	Après
ENTRETIEN DE LA MAISON (2h minimum par intervention)				
Offre CLASSIQUE (tâches courantes d'entretien)	23,00 €	11,50 €	20,91 €	10,45 €
Offre CONFORT (utilisez en plus notre gamme de produits)	24,00 €	12,00 €	21,82 €	10,91 €
GRAND NETTOYAGE (après une vente, un déménagement..)	Sur devis			
PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE ET PETIT BRICOLAGE				
Petits travaux de jardinage : intervention ponctuelle	35,00 €	17,50 €	29,17 €	14,58 €
Petits travaux de jardinage : interventions régulières	30,00 €	15,00 €	25,00 €	12,50 €
Petits travaux de bricolage	30,00 €	15,00 €	25,00 €	12,50 €
Autres prestations	Sur devis			

Taux de TVA applicables :

Entretien de la maison : 10%

Petits travaux de jardinage et petit bricolage : 20%

Prestations ponctuelles (2h par mois) :

Majoration de 15% applicable au tarif horaire TTC sur l'entretien de la maison

Si lors de la prestation l'intervenant est amené à utiliser son véhicule personnel ou celui de la société, il sera facturé 0,50€ par kilomètre parcouru.

Crédit et réduction d'impôts

ENTRETIEN DE LA MAISON		
Personne à charge répondant aux conditions d'âge et de lien de parenté	Montant de la réduction fiscale	Montant du plafond des dépenses entrant dans le calcul de la réduction fiscale*
0 personne	6 000,00 €	12 000,00 €
1 personne	6 750,00 €	13 500,00 €
2 personnes et plus	7 500,00 €	15 000,00 €
PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE		
		5 000,00 €
PETIT BRICOLAGE		
		500,00 €

50% des dépenses de services à la personne sont déductibles de votre impôt sur le revenu (entretien de la maison). Si vous n'êtes pas imposable, l'Etat vous rembourse. On parle alors de crédit d'impôt. Les plafonds sont fixé par l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts.* Pouvant être porté à 20000€ pour les contribuables remplissant certaines conditions.